

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Délibération
N° 2025/37

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq
le LUNDI 08 DECEMBRE à dix-huit heures trente minutes
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse DUPONT, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 1^{er} Décembre 2025
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
Messieurs EVRARD Dominique (proc. Ingrid SCHLEICH), Serge BONNAIRE (proc.
Joëlle DELRUE).

Mesdames LAMIABLE Murielle, FASQUELLE Léa, QUENON Sophie. Messieurs
DUBIEZ Francis, TEN Arnaud : absents non excusés.

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

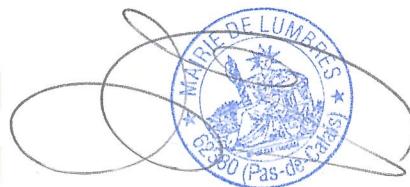
La séance ouverte, Madame le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal
le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 30 Septembre 2025.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal adoptent, par 17 voix
POUR, 3 voix CONTRE (M. EVRARD Dominique, Mme MAGNIER Juliette,
Mme SCHLEICH Ingrid) et 0 ABSTENTION, le procès-verbal annexé à la présente
délibération.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 09/12/2025

Le Maire,
Joëlle DELRUE.

La Secrétaire,
Marie-Laurence BERQUEZ.



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le **11 DEC. 2025**
et publication ou notification
du **11 DEC. 2025**